

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke



Conseil des médecins, dentistes, pharmaciens

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Conseil des médecins,
dentistes et pharmaciens du
CIUSSS de l'Estrie – CHUS
(CMDP)

Préparé par
Dre Valérie Bédard, présidente

Le 7 juin 2022

500, rue Murray
Sherbrooke (Québec) J1G 2K6
819 346-1110 poste 22502
cmdp.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca

Table des matières

1. LISTE DES ABRÉVIATIONS	4
2. MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS.....	5
3. RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CMDP DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS.....	6
3.1 COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF	6
3.2 MANDAT	7
3.3 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES POUR L'ANNÉE 2021-2022	7
3.4 BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2021-2022.....	8
3.5 ORGANIGRAMME	8
4. COMITÉ DE DISCIPLINE	11
4.1 MANDAT	11
4.2 ENJEUX SPÉCIFIQUES.....	11
5. RAPPORT DU COMITÉ DE PHARMACOLOGIE DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS.....	12
5.1 MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ.....	12
5.2 COMPOSITION DU COMITÉ DE PHARMACOLOGIE	13
5.3 MANDAT	14
5.4 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES POUR L'ANNÉE 2021-2022	14
5.5 BILAN DES ACTIVITÉS 2021-2022.....	14
5.6 ORGANIGRAMME	15
5.7 AVIS OU RECOMMANDATIONS ÉMIS AU COURS DE L'ANNÉE	15
5.8 RÉSULTATS OBTENUS EU ÉGARD AU MANDAT OU AUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES FIXÉS POUR L'ANNÉE.....	15
5.9 PERSPECTIVES D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE.....	16
5.10 CONCLUSION.....	16
6. RAPPORT DU COMITÉ D'EXAMEN DES TITRES DU CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS	17
6.1 MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ.....	17
6.2 COMPOSITION DU COMITÉ D'EXAMEN DES TITRES	17
6.3 MANDAT	18
6.4 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES POUR L'ANNÉE 2021-2022	18
6.5 BILAN DES ACTIVITÉS 2021-2022.....	18
6.6 ORGANIGRAMME	19
6.7 AVIS OU RECOMMANDATIONS ÉMIS AU COURS DE L'ANNÉE	19
6.8 RÉSULTATS OBTENUS EU ÉGARD AU MANDAT OU AUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES FIXÉS POUR L'ANNÉE.....	20
6.9 PERSPECTIVES D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE.....	20
6.10 CONCLUSION.....	20
7. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉVALUATION MÉDICALE, DENTAIRE ET PHARMACEUTIQUE DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS	21
7.1 MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ.....	21
7.2 COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉVALUATION MÉDICALE, DENTAIRE ET PHARMACEUTIQUE.....	22
7.3 MANDAT	23
7.4 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES POUR L'ANNÉE 2021-2022	23

7.5 BILAN DES ACTIVITÉS.....	23
7.6 ORGANIGRAMME	24
7.7 AVIS OU RECOMMANDATIONS ÉMIS AU COURS DE L'ANNÉE	24
7.8 RÉSULTATS OBTENUS EU ÉGARD AU MANDAT OU AUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES FIXÉS POUR L'ANNÉE.....	25
7.9 PERSPECTIVES D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE.....	26
7.10 CONCLUSION.....	26
ANNEXE 1 – ORGANIGRAMME DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CMDP DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS	27
ANNEXE 2 – ORGANIGRAMME DU COMITÉ DE PHARMACOLOGIE DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS	28
ANNEXE 3 – ORGANIGRAMME COMITÉ D'EXAMEN DES TITRES DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS.....	29
ANNEXE 4 – ORGANIGRAMME DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION MÉDICALE, DENTAIRE ET PHARMACEUTIQUE.....	30

1. LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACMDP	Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens
CA	Conseil d'administration
CECMDP	Comité exécutif de conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
CGOC	Comité de gestion des outils cliniques
CHUS	Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CJE	Centre jeunesse de l'Estrie
CMDP	Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
CRDE	Centre de réadaptation de l'Estrie
CRDITED	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
CRE	Centre de réadaptation Estrie
CSSS-IUGS	Centre de santé et service sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke
DRMG	Département régional de médecine générale
DSP	Direction des services professionnels
FMSS	Faculté de médecine et de sciences de la santé
INESSS	Institut national d'excellence en santé et services sociaux
LSSSS	Loi sur les services de santé et les services sociaux
PDG	Présidente-directrice générale
RLS	Réseaux locaux de services
ROAÉ	Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements
SCPD	Symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD)

2. MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Chers membres et représentants au conseil d'administration,

C'est avec plaisir que je vous transmets ce rapport annuel à titre de présidente du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Vous constaterez, à sa lecture, qu'il se veut le reflet des activités professionnelles réalisées par nos comités dans le cadre de leurs obligations légales. Le législateur octroie au CMDP d'importantes responsabilités quant à l'appréciation de la qualité et la pertinence des soins médicaux, dentaires et pharmaceutiques ainsi qu'à l'organisation médicale et scientifique de ceux-ci en passant par les règles d'utilisation des ressources. Sans oublier, bien entendu, qu'il revient à l'exécutif du comité des médecins, pharmaciens et dentistes de recommander le plan d'organisation de l'établissement, lequel décrit les structures administratives de l'établissement, ses directions, services et départements ainsi que les programmes cliniques.

Nous avons poursuivi nos activités dans le contexte de la pandémie. Nous avons également continué à adapter nos pratiques afin de maintenir un service de qualité dans un contexte de distanciation. Certaines tâches avec ont dû être priorisées en particulier dans l'application des soins, mais l'ensemble de nos activités ont été maintenues. La concertation avec nos représentants et les instances locales a permis de s'assurer d'une transmission de l'information de qualité en délai opportun avec rétroaction rapide si lorsque nécessaire.

Nous poursuivrons nos activités afin d'assurer à notre population les soins auxquels ils ont droit.

Merci à tous pour votre résilience, persévérance et dédication,

Sincèrement,



Dre Valérie Bédard

Présidente du comité exécutif central du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS (CECMDP)

3. RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CMDP DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS

3.1 COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP) est composé :

- De sept (7) représentants élus des instances locales;
- Du pharmacien élu par l'ensemble des pharmaciens de l'établissement;
- Du président-directeur général;
- De la directrice des services professionnels;
- Du membre médecin spécialiste désigné au C.A. par le CMDP (lorsqu'invité);
- D'un représentant de la Faculté de médecine de l'université (lorsqu'invité);
- Du résident coordonnateur ou de son remplaçant.

Membre	Statut	Instance
Dre Valérie Bédard	Présidente	CHUS
Dr Bernard Gélinas	Vice-Président	RLS du Granit
Dre Martine Robinson	Secrétaire	RLS Val-des-Sources
Mme Brigitte Bolduc	Trésorière	Pharmacie
Dre Anne-Patricia Prévost	Conseillère	RLS la Pommeraie
Dr Benoît Carignan	Conseiller	RLS de Memphrémagog
Dre Stéphanie Bourgeois	Conseillère	RLS de la Haute-Yamaska
Dre Marie-Josée Hotte	Conseillère	CSSS-IUGS/Val St-François/Haut St-François/CRE/CRDITED/CJE/CRDE
Dr Stéphane Tremblay	Président-directeur général	CIUSSS de l'Estrie – CHUS
Dre Colette Bellavance	Directrice des services professionnels	CIUSSS de l'Estrie – CHUS
Membre sans droit de vote		
Dr Patrice Perron	Doyen adjoint et vice-doyen exécutif et aux communautés	FMSSS

3.2 MANDAT

- S'assurer que la qualité et la pertinence des soins médicaux et dentaires, ainsi que des services pharmaceutiques dispensés dans l'établissement, font l'objet d'une évaluation continue et prendre les dispositions appropriées pour en assurer le contrôle, notamment par la vérification de l'observance des règles de soins.
- Veiller à la participation des médecins, des dentistes et des pharmaciens exerçant dans l'établissement à un programme d'éducation continue.
- Faire les recommandations nécessaires concernant la nomination et le renouvellement de la nomination des médecins, des dentistes et des pharmaciens dans l'établissement.
- Nommer les membres des comités du CMDP et veiller à leur remplacement.
- Diriger et coordonner les activités des divers comités du CMDP et en analyser les rapports.
- Élaborer les règlements nécessaires au fonctionnement du CMDP, les soumettre au CMDP pour adoption et ensuite au C.A. du centre.
- Assumer les fonctions des comités du CMDP en cas d'effectifs insuffisants.
- Élaborer des règles de procédure pour le non-renouvellement de la nomination, les modifications de statut ou de privilèges et les obligations rattachées à la jouissance des privilèges concernant les médecins et les dentistes, ainsi que les mesures disciplinaires concernant les médecins, les dentistes et les pharmaciens.
- Faire rapport de ses activités au CMDP au moins annuellement et en informer le C.A. du centre.
- Former un comité de discipline lorsqu'une plainte concernant un médecin, un dentiste ou un pharmacien membre du CMDP lui est transmise par le médecin examinateur.
- Étudier et recommander au C.A., le cas échéant, les règlements des départements et services approuvés par leurs membres, ainsi que les règles de soins et les règles d'utilisation des médicaments élaborées par les chefs de département clinique.
- Assurer la réponse aux demandes d'avis du PDG et du C.A., en consultant au besoin les instances concernées.
- Prendre toute mesure qu'il juge nécessaire pour exercer sa compétence.
Réf. : ROAÉ, a. 98
- Distribuer entre ses membres et officiers, selon leurs compétences et capacités, différentes responsabilités en lien avec le rôle du CECMDP.

3.3 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES POUR L'ANNÉE 2021-2022

- Développement du cheminement du processus et du procédurier sur les recommandations de l'évaluation médicale, dentaire et pharmaceutique.

3.4 BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2021-2022

(Entre le 14 septembre 2021 et le 21 juin 2022)

- Le comité exécutif du CMDP a tenu onze (11) réunions au cours de l'année 2021-2022 via la plateforme TEAMS.
- Chacun des membres du comité exécutif s'est vu confier un mandat spécifique afin de soutenir et d'assurer le développement et le suivi de divers dossiers.
- De plus, les sept (7) comités exécutifs locaux ont tenu des rencontres afin de conseiller et informer le comité exécutif central sur les sujets qui concernent le milieu local. Ces comités exécutifs locaux ont également contribué à soutenir les travaux des comités locaux d'examen des titres et d'évaluation médicale, dentaire et pharmaceutique.
- Une assemblée générale a été établie au calendrier, soit une assemblée générale annuelle le 7 juin 2022 via la plateforme DIGICAST et une assemblée générale ordinaire le 14 décembre 2021 via la plateforme DIGICAST. Des assemblées générales locales ont eu lieu.
- 114 approbations régulières des différents outils cliniques (ordonnances collectives, ordonnances préimprimées et protocoles médicaux).
- Participation de la présidente à la Table des chefs de département du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.
- Mise à jour de l'organigramme du CMDP et de ses comités.
Publication du bulletin d'information (INFO-CMDP-DRMG-DSP)
- Rédaction du rapport annuel du CMDP et capsule vidéo pour le C.A.
- Mise à jour du site Intranet.
- Suivi des activités du comité Optilab et de ses éventuels impacts cliniques.
- La présidente rencontre régulièrement la DSP pour la gestion d'enjeux touchant l'organisation clinique et l'évaluation de l'acte médical, dentaire et pharmaceutique et le PDG occasionnellement pour les mêmes sujets.

Le CECMDP a recommandé au C.A.

- Des nominations, des renouvellements, des ajouts, des retraits et modifications de privilèges, des absences, des démissions et des changements de statut
- Des nominations de chefs de département et de service
- Une mesure disciplinaire suite à un comité de discipline
- Un médecin spécialiste intérimaire au conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
- D'améliorer la trajectoire des patients en chirurgie oncologique particulièrement en ce qui concerne les prescriptions d'examen radiologiques
- D'améliorer la fluidité et de la cohérence des prescriptions des examens radiologiques dans Ariane tout en pouvant facilement envoyer une copie conforme au médecin de famille ou/et médecins référents
- De créer des soins intensifs neurologiques

3.5 ORGANIGRAMME

(Voir annexe 1).

RÉSEAUTAGE :

- Forum des cadres de l'établissement;
- Table des chefs des départements cliniques;
- Rencontres état de situation COVID-19;
- Rencontres avec les présidents ACMDPQ et CMQ;
- DSP-DRMG-CMDP (Mise à jour hebdomadaire) COVID-19;
- Comité de coordination de l'établissement COVID-19;
- Participation à la rencontre de la Table des présidents de l'ACMDPQ;
- Invitation de l'ACMDPQ et du CMQ au Forum CMDP du 21 juin 2022;
- Présentation au CA du rapport annuel 2020-2021
- Participation aux rencontres avec le PDG, ou une personne de la direction générale, et les présidents des conseils (CECII, CM, CMDP, CSF).

INVITÉS QUI ONT PARTICIPÉ À CERTAINES RÉUNIONS ET LES SUJETS QU'ILS ONT ABORDÉS

Dr Jean Dubé, chef du département de médecine de laboratoire et M. André Lortie, directeur des services multidisciplinaires et directeur clinico-administratif OPTILAB

- État de situation | OPTILAB (CECMDP du 2021-12-07)
- Date du déploiement du système informatisé de laboratoire (SIL) (CECMDP du 2022-02-22)

Mme Anne-Marie Poulin, adjointe à la PDGA
Mme Geneviève Guindon, courtière de connaissances, DCMU

- L'Équité, la diversité et l'inclusion (EDI) politique organisationnelle (CECMDP du 2021-12-07)

Dre Édith Grégoire, DSPa

- Formulaire de confidentialité modifié (2022-03-29)

Le CMDP a été consulté et/ou a donné son opinion sur diverses politiques et cadres de référence de l'établissement, notamment sur :

- La politique sur la télésanté (mai 2021 – en provenance de la DCMU);
- Le cadre de référence en matière de télétravail et télésanté (mai 2021 – en provenance de la DCMU);
- Les fiches sur le télétravail, télésanté pour employés (juillet 2021 – en provenance de la DCMU);
- La politique organisationnelle sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) (septembre 2021 – en provenance de la DG). Avis donné sur les incontournables à considérer dans la future politique;
- La politique sur la prévention du suicide (septembre 2021 – en provenance de la DSMQEP);
- La politique concernant le partenariat avec les proches aidants dans la prestation des soins et services au CIUSSS de l'Estrie – CHUS (septembre 2021 – en provenance de la DQEP);
- Le cadre de référence sur la mission universitaire : sur l'énoncé de vision, sur les principes directeurs et sur les rôles et responsabilités (février 2022 – en provenance de la DCMU);
- La procédure sur le cheminement des avis et recommandations provenant d'une instance relevant du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS (décembre 2021 – en provenance de la DG).

RECONNAISSANCE DES MEMBRES HONORAIRES :

- Aucun.

ASSOCIATION DES CONSEILS DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS (ACMDP) :

- Formation médico-administrative de l'ACMDP offerte aux agentes administratives, président de CMDP, officiers du comité exécutif du CMDP.
 - Le secrétariat du CMDP : une permanence essentielle (parties 1 et 2)
- Formation médico-administrative de l'ACMDP offerte aux membres du comité d'évaluation de l'acte, cliniciens, chefs de service, chefs de département, directeur des services professionnels, officiers du CMDP.
 - L'évaluation de la qualité de l'acte
- L'adhésion des membres du CMDP à l'Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec (ACMDPQ) a été renouvelée pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022. Notons que l'adhésion à cette association permet entre autres le réseautage, le partage de documents et d'outils permettant un travail collectif et efficient entre membres des CMDP à travers le Québec. Pour consulter le site (<https://www.acmdp.qc.ca>).

4. COMITÉ DE DISCIPLINE

Nombre de comités de discipline	Ouvert	2
	Fermés	2
	En traitement à la fin de la période	2
Provenance des plaintes	Médecin examinateur	4
	Comité de révision	0

4.1 MANDAT

Un comité de discipline est formé lorsqu'une plainte concernant un médecin, un dentiste ou un pharmacien membre du CMDP lui est transmise par le médecin examinateur.

Le comité de discipline a pour fonction d'étudier une plainte concernant la qualité des services fournis par un médecin, un dentiste ou un pharmacien, sa compétence, sa diligence, sa conduite ou son observance du ROAÉ, des règlements de l'établissement ou des règlements du CMDP.

Réf. : ROAÉ, a. 107

Lorsque le comité exécutif décide de recommander l'application d'une mesure disciplinaire, le dossier est transmis au C.A. et une grille de soutien à la décision doit être complétée afin de favoriser la communication entre le CMDP et le C.A.

4.2 ENJEUX SPÉCIFIQUES

Le Comité exécutif s'est penché cette année sur le processus global de gestion des différents comités de discipline. Des améliorations sont déjà en cours. La révision du processus disciplinaire permettra, une fois terminée :

- d'améliorer le suivi des comités de façon à limiter les délais;
- de mieux outiller les membres des comités et de mieux cerner leur mandat;
- de viser des attentes en termes de délais et de production de rapport;
- de mieux répondre aux attentes du C.A.;

5. RAPPORT DU COMITÉ DE PHARMACOLOGIE DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS

5.1 MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ

Ce rapport annuel du comité de pharmacologie du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS décrit le travail accompli par un groupe de pharmaciens et médecins dévoués à l'amélioration des soins pharmacologiques aux patients de notre centre.

Vous constaterez dans le présent document la charge de travail qui a été effectuée par le comité central de pharmacologie ainsi que la diversité des sujets traités. Au nom de tous les membres du comité et de tous les intervenants ayant participé aux réunions de nos comités dans la dernière année, je vous souhaite une bonne lecture!

Dr Luc Lanthier
Président
Comité de pharmacologie

5.2 COMPOSITION DU COMITÉ DE PHARMACOLOGIE

Nom	Rôle	Spécialité	Instance
Dr Luc Lanthier	Président	Médecine interne	CHUS
M. Patrice Lamarre	Chef du département de pharmacie	Pharmacie	CIUSSS – CHUS
Mme Mélanie Lacerte	Secrétaire	Pharmacie	CHUS
Mme Geneviève Duplain-Cyr <i>Départ en novembre 2021</i>	Conseillère	Pharmacie	CHUS
Mme Christine Hamel	Conseillère	Pharmacie	La Pommeraie
M. René Thibault	Conseiller	Pharmacie	CSSS-IUGS/Val St-François/ Haut St-François/CRE/CRDITED/CJE/CRDE
Mme Armelle Apter	Conseillère	Pharmacie	Magog
M. Ghislain Bérard	Conseiller	Pharmacie	CHUS
Dr Jean-François Castilloux <i>Remplacé par Stéphanie Corriveau-Désilet</i>	Conseiller	Hémato-oncologie	CHUS
Dre Hassiba Chebbihi	Conseillère	Gériatrie	CSSS-IUGS
Mme Marie-Hélène Gauthier	Conseillère	Pharmacie	Haute-Yamaska
Dr David Dubois	Conseiller	Anesthésiologie	CHUS

5.3 MANDAT

Le comité de pharmacologie doit assumer les fonctions suivantes :

- Apprécier les mécanismes de contrôle de l'utilisation des médicaments dans le centre, notamment par des revues d'utilisation des médicaments;
- Faire l'évaluation des dossiers des usagers ayant présenté des réactions nocives et des allergies médicamenteuses;
- Conseiller le chef du Département de pharmacie ou le pharmacien sur les règles d'utilisation des médicaments dans l'établissement;
- Évaluer les demandes d'utilisation de médicaments pour fin de recherche clinique et fondamentale ou de médicaments de nécessité médicale particulière;
- Conseiller le chef du Département de pharmacie dans la sélection des médicaments pour utilisation courante dans le centre à partir de la liste visée à l'article 116 de la Loi en fonction de leur dénomination commune, de leur teneur et de leur forme pharmaceutique;
- Faire des recommandations au comité exécutif du CMDP;
- Transmettre le procès-verbal des réunions au CECMDP.

5.4 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES POUR L'ANNÉE 2021-2022

Les objectifs spécifiques du comité de pharmacologie fixés pour l'année 2020-2021 étaient principalement de continuer à évaluer la valeur pharmacothérapeutique de nouvelles molécules ou de nouvelles indications en accord avec les orientations de l'INESSS, de maintenir son implication dans la révision des différents documents d'encadrement clinique tels que protocoles médicaux, ordonnances collectives, ordonnances préimprimées comportant des médicaments ainsi que l'observation de leur déploiement. Le comité souhaitait faire davantage de revues d'utilisation des médicaments afin de s'assurer de leur utilisation judicieuse des médicaments dans notre établissement. Le comité prend également connaissance et entérine les travaux du comité central d'antibiogouvernance du CIUSSS de l'Estrie - CHUS et nous souhaitons poursuivre cette démarche. Finalement, les membres souhaitent réviser l'ensemble des cas rapportés dans le cadre de la Loi fédérale de Vanessa qui vise à déclarer tous les effets indésirables graves aux médicaments.

5.5 BILAN DES ACTIVITÉS 2021-2022

Nous aurons tenu pour l'année 2021-2022 dix (10) réunions, toutes virtuelles en raison de la situation actuelle. Au moment d'écrire ce rapport annuel, deux rencontres sont encore à venir alors les chiffres présentés ci-dessous représentent le travail des huit (8) premières rencontres seulement.

Plusieurs sujets ont été traités au cours de l'année :

- Ajout d'environ 40 médicaments au formulaire suite aux recommandations de l'INESSS et de quelques demandes autres;
- Retrait ou refus d'environ 25 molécules;
- Ajouts ou modifications d'indications d'une vingtaine de médicaments au formulaire thérapeutique.
- Révision d'une classe de médicaments;
- Ajouts d'une dizaine de substitutions automatiques;
- Révision et approbation de près de soixante documents d'encadrement clinique dont 37 ordonnances préimprimées, quatre ordonnances collectives, 10 protocoles médicaux ou interdisciplinaires, deux directives clinico-administratives;
- Révision de 14 politiques et procédures du comité SCAS du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
- Révision des demandes de médicaments de nécessité médicale particulière à chaque rencontre, soit plus de 200 annuellement;
- Révision de la mise à jour et création de plus d'une quarantaine de fiches, des guides d'administration des médicaments intraveineux version CIUSSS-CHUS, tant pour la clientèle adulte, pédiatrique, néonatalogique ainsi que des fiches d'administration pour les CLSC;
- Révision de trois revues d'utilisation des médicaments (RUM) dont 2 développées par le PGTM;
- Prise de position : lettre écrite au CMDP concernant la nécessité de déployer un BCM électronique, lettre écrite au CMDP concernant les problématiques en lien avec la lourdeur et la lenteur des déploiements de documents suite au comité de pharmacologie, communication acheminée aux membres du CMDP sur la nécessité de déclarer les événements indésirables en lien avec la Loi de Vanessa;
- Révision des PV du comité d'antibiogouvernance du CIUSSS et des documents produits par ce comité;
- Révision des cas dans le cadre de la Loi de Vanessa;
- Présentation des cas de réactions graves suite à l'administration de Fer Monoferrique;
- Présentation de recommandations du comité d'anticoagulothérapie sur l'uniformisation des concentrations d'héparine IV dans tout le CIUSSS de l'Estrie – CHUS et le développement d'une OPI unique;
- Tableau administration des médicaments pouvant être écrasés ou non et interaction avec nutrition entérale;
- Révision de Rapport annuel du CÉS des demandes de convenances à la pharmacie des projets de recherche comportant des médicaments. Pour l'année 2021-2022, ce dernier regroupe 54 projets de recherche.

« L'info-comité de pharmaco » a été produit quatre fois durant l'année afin de résumer l'ensemble des décisions du comité de pharmacologie et a été distribué aux membres du CMDP.

5.6 ORGANIGRAMME

Voir organigramme (annexe 2).

5.7 AVIS OU RECOMMANDATIONS ÉMIS AU COURS DE L'ANNÉE

Le comité a adressé chacun de ses travaux en recommandations au Comité exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS ainsi qu'au comité de gestion des outils cliniques du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

5.8 RÉSULTATS OBTENUS EU ÉGARD AU MANDAT OU AUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES FIXÉS POUR L'ANNÉE

Le comité a su atteindre tous ses objectifs. Le formulaire thérapeutique unifié du CIUSSS-CHUS ainsi que le protocole de substitution automatique associé sont accessibles à tous les membres de la communauté médicale du CIUSSS de l'Estrie – CHUS sur le site de l'Intranet CIUSSS-CHUS sont mis à jour régulièrement.

5.9 PERSPECTIVES D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE

Le comité souhaite continuer d'évaluer la valeur pharmacothérapeutique de nouvelles molécules ou de nouvelles indications en accord avec les orientations de l'INESSS. Il désire continuer également son implication dans la révision des différents outils cliniques tels que protocoles médicaux, ordonnances collectives, ordonnances préimprimées comportant des médicaments. Il souhaite grandement que le processus de déploiement de ces outils soit amélioré et plus souple afin de permettre une plus grande sécurité pour nos patients. Le comité aimerait faire davantage de revues d'utilisation des médicaments afin de s'assurer de leur utilisation judicieuse dans notre établissement. Le comité prend également connaissance et entérine les travaux du comité central d'antibiogouvernance du CIUSSS-CHUS et souhaite poursuivre cette démarche. Les membres souhaitent poursuivre la révision de l'ensemble des cas rapportés dans le cadre de la Loi fédérale de Vanessa qui vise à déclarer tous les effets indésirables graves aux médicaments et encourage les équipes médicales à déclarer davantage ces événements selon le processus mis en place dans chacune des installations. Finalement, le comité poursuivra la révision des projets de recherche concernant des médicaments en prenant connaissance du rapport annuel fourni par le CÉS en fin de période financière.

5.10 CONCLUSION

Comme vous l'avez vu dans le présent document, le comité de pharmacologie travaille sans relâche pour actualiser la liste de médicaments et faciliter la tâche des cliniciens. Et c'est avec cet esprit enthousiaste et collaboratif qu'il entrevoit les défis qu'apportera la nouvelle année.

6. RAPPORT DU COMITÉ D'EXAMEN DES TITRES DU CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS

6.1 MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ

C'est avec honneur que je vous présente le quatrième rapport annuel du comité central d'examen des titres du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur assiduité, leur travail et leurs recommandations ainsi qu'à notre adjointe administrative, Cynthia Provost pour leurs échanges fluides d'informations.

Malgré les nombreuses vagues causées par la pandémie en mars 2020, la COVID-19 n'a pas réussi à ébranler nos réunions puisque depuis la création de notre comité central en 2018 nous nous réunissons par téléconférence. Nous avons changé de communication virtuelle en septembre 2020 pour la plateforme TEAMS.

Au cours des quatre dernières années, notre directrice des services professionnels, Dre Colette Bellavance, a été d'une aide précieuse par ses conseils judicieux.

Dr Robert Sabbagh
Président
Comité central d'examen des titres

6.2 COMPOSITION DU COMITÉ D'EXAMEN DES TITRES

Nom	Rôle	Spécialité	Instance
Dr Robert Sabbagh	Président	Urologie	CHUS
Dr Guillaume Lafortune	Vice-président	Neurologie	RLS de la Haute-Yamaska
Dre Martine Robinson	Secrétaire	Médecine de famille	RLS Val-des-Sources
Dr Benoît Carignan	Conseiller	Médecin de famille	RLS de Memphrémagog/Coaticook et représentant du comité exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
Dre Émilie Davoine	Conseillère	Médecine de famille	RLS de la Pommeraie
Dre Julie Lapierre	Conseillère	Gériatrie	CSSS-IUGS/Val St-François/Haut St-François/CRE/CRDITED/CJE/CRDE
Dre Valérie Leblanc	Conseillère	Chirurgie générale	CHUS
Dr Martin Pelletier	Conseiller	Médecine interne	RLS du Granit

6.3 MANDAT

Le comité d'examen des titres doit assumer les fonctions suivantes :

- Étudier les demandes de nomination des médecins, des dentistes et des pharmaciens, notamment par l'évaluation de leurs qualifications, de leur compétence scientifique et de leur comportement, et faire rapport au comité exécutif.
- Recommander au comité exécutif l'octroi d'un statut pour chaque membre du CMDP et de privilèges de pratique pour les médecins et dentistes membres du conseil. Le chef du département concerné est invité à participer aux discussions relatives à l'octroi de privilèges dans son département. Le chef du département de pharmacie est invité à participer aux discussions relatives à l'octroi d'un statut à un pharmacien.
- Faire des recommandations au CMDP concernant le renouvellement ou le non-renouvellement de nomination, le changement de statut ou de privilèges d'un médecin ou d'un dentiste.
- Établir un dossier professionnel pour chaque médecin, dentiste ou pharmacien exerçant dans l'établissement. Ce dossier contient les documents relatifs à la nomination d'un médecin, d'un dentiste ou d'un pharmacien, ainsi qu'au renouvellement de la nomination d'un médecin ou d'un dentiste, aux obligations rattachées à la jouissance des privilèges, notamment la participation aux comités du CMDP, et les informations écrites au sujet de l'activité d'un médecin, d'un dentiste ou d'un pharmacien transmises par un comité du CMDP, un chef de département clinique ou la DSP.
- Lorsqu'un médecin, un dentiste ou un pharmacien quitte ses fonctions dans l'établissement une copie de son dossier professionnel est transmise au CMDP du nouvel établissement dans lequel il fait une demande de nomination ou, sur demande, à l'ordre professionnel dont il est membre.
- Contrôler, coordonner et soutenir les travaux des sous-comités locaux d'examen des titres.
- Transmettre le procès-verbal des réunions au CECMDP.

6.4 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES POUR L'ANNÉE 2021-2022

Les objectifs spécifiques du comité d'examen des titres fixés pour l'année 2020-2021 étaient de :

- procéder aux nominations, aux ajouts/retraits de privilèges et aux changements de statut;
- procéder aux renouvellements des privilèges des médecins spécialistes et des médecins de famille;
- Procéder à l'ajustement et à l'amélioration de la compilation des libellés de privilèges selon les requis des départements et services.

6.5 BILAN DES ACTIVITÉS 2021-2022

Le comité d'examen des titres a tenu dix (10) réunions au cours de l'année 2021-2022.

- Le comité a procédé aux renouvellements des privilèges de 35 médecins spécialistes et de 29 médecins de famille au cours de l'année 2021-2022.
- Le comité a procédé à l'ajout d'un point statutaire à l'ordre du jour afin de valider les recommandations qui sont discordantes entre la demande du médecin et les recommandations transmises.
- Le comité a procédé à la modification de la compilation des libellés de privilèges et à la révision des preuves de formation demandées pour certains libellés.
- Le comité s'est donné un lieu privilégié pour le dépôt de ses documents (PV, tableaux des recommandations, etc.) sur la plateforme « TEAMS ».

6.6 ORGANIGRAMME

L'organigramme est constitué de (Voir annexe 3).

Sept (7) comités locaux :

- RLS de la Haute-Yamaska
Dr Guillaume Lafortune, président
- RLS des Sources
Dre Martine Robinson, présidente
- RLS de Memphémagog / RLS Coaticook
Dr Benoit Carignan, président
- RLS de la Pommeraie
Dre Émilie Davoine, présidente
- CSSS-IUGS / RLS du Val-St-François / RLS du Haut-St-François / CRE / CRDITED / CJE / CRDE
Dre Julie Lapierre, présidente
- CHUS
Dre Valérie Leblanc, présidente
- RLS du Granit
Dr Martin Pelletier, président
- Un représentant désigné par le collège électoral des pharmaciens et approuvé par le comité exécutif (lorsque requis).

6.7 AVIS OU RECOMMANDATIONS ÉMIS AU COURS DE L'ANNÉE

Le comité a adressé les recommandations suivantes au Comité exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

- Adopter les demandes de nominations et de modifications de privilèges (ajouts, retraits, modifications ou clarifications d'installations).
- Adopter les renouvellements de privilèges des médecins spécialistes et médecins de famille.
- Adopter les modifications de la compilation de nouveaux libellés de privilèges pour les médecins du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.
- Proposer de rappeler aux membres du CMDP les obligations relatives à leur démission, notamment le préavis de 60 jours requis.

6.8 RÉSULTATS OBTENUS EU ÉGARD AU MANDAT OU AUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES FIXÉS POUR L'ANNÉE

- Réviser les procès-verbaux des comités locaux et apporter des modifications ou des commentaires sur demande du président du comité local.
- Analyser les statuts et privilèges des services de la façon suivante :
 - demandes de modification aux privilèges (retrait, clarification de libellés de groupe de médecins ou changement de statut d'un membre);
 - demandes de prolongation des privilèges en cours;
 - demandes d'ajouts de privilèges spécifiques de la part des médecins.

6.9 PERSPECTIVES D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE

- Continuer à étudier les demandes de nomination des médecins, des dentistes et des pharmaciens, notamment par l'évaluation de leurs qualifications, de leur compétence scientifique et de leur comportement, et faire rapport au comité exécutif.
- Procéder à l'exercice de renouvellement des privilèges massif des médecins spécialistes et des médecins de famille du CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour l'année 2022-2023.

6.10 CONCLUSION

Les membres du comité d'examen des titres ont eu une année bien chargée avec les renouvellements des privilèges de 64 médecins et la nomination de 66 membres du CMDP exerçant dans les installations du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

La crise sanitaire sans précédent de la COVID-19 n'a pas perturbé de manière significative les activités du comité.

7. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉVALUATION MÉDICALE, DENTAIRE ET PHARMACEUTIQUE DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS

7.1 MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ

Le comité central d'évaluation médicale, dentaire et pharmaceutique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS a tenu des réunions régulièrement en 2021-2022. L'utilisation de la plateforme TEAMS a permis de continuer à tenir des réunions constructives selon l'horaire établi.

L'assiduité des membres aux réunions était excellente. Malheureusement, le comité local de Granby a été peu représenté cette année en raison de l'absence de président local, mais les animateurs des réunions seront invités afin de transmettre leurs procès-verbaux, lorsqu'approuvés.

Le comité central a étudié les procès-verbaux des différents comités locaux. Il a répondu à des demandes de coroner. Des demandes de cas sentinelles ont aussi été étudiées et d'autres sont en cours d'analyse.

Le comité a pris connaissance des différentes études par critères explicites et diffusé l'information soit dans le JÉQA pour ce qui est du CHUS ou aux membres impliqués dans les soins en relation avec les sujets d'étude spécifiques.

Les rapports annuels des comités locaux seront disponibles pour fin de consultation ainsi que la liste des études de qualité de l'acte effectuées dans les différents milieux.

Nous avons assisté à une excellente collaboration lors de révision de cas problématique touchant plusieurs disciplines dans plus d'une installation de notre CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Dre Nathalie McFadden
Présidente
Comité d'évaluation médicale, dentaire et pharmaceutique

7.2 COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉVALUATION MÉDICALE, DENTAIRE ET PHARMACEUTIQUE

Nom	Rôle	Spécialité	Instance
Dre Nathalie McFadden	Présidente	Chirurgie	CHUS
Dre Michèle Brochu	Vice-présidente	Médecine familiale	RLS du Granit
Mme Sara Letendre	Secrétaire	Pharmacie	CHUS
Dr Benoit Heppell	Conseiller	Médecine familiale	CSSS-IUGS/Val St-François/Haut St-François/CRE/CRDITED/CJE/CRDE
Dr Tristan Alder St-Germain en remplacement de Dre Paméla Viens	Conseiller	Médecine familiale	RLS des Sources
Dr Luc Larrivée	Conseiller	Médecine familiale	RLS de Memphrémagog/Coaticook
Dre Marie-Christine Rivest	Conseillère	Médecine familiale	RLS de la Pommeraie
À déterminer	Conseillère	Médecine interne	RLS de la Haute-Yamaska
Dr Bernard Gélinas	Représentant du comité exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie - CHUS		
Mme Nancy Hernandez	Agente administrative à la Direction des services professionnels		

7.3 MANDAT

Le comité d'évaluation médicale, dentaire et pharmaceutique doit assumer les fonctions suivantes :

- Veiller à ce que le contenu médical, dentaire et pharmaceutique des dossiers des usagers soit conforme au ROAÉ et aux règlements de l'établissement ;
- Juger de la qualité et de la pertinence des soins médicaux et dentaires ainsi que des services pharmaceutiques donnés aux usagers ;
- Étudier les diagnostics pré et postopératoires et anatomopathologiques ;
- Examiner les dossiers des usagers ayant présenté des complications ;
- Étudier les cas d'interventions chirurgicales où il n'y a pas eu d'exérèse ;
- Étudier les cas de décès survenus dans l'établissement ;
- Réviser périodiquement le traitement prescrit pour les infections nosocomiales et pour les affections les plus fréquentes dans le l'établissement ;
- Assurer la diffusion des conclusions qui ont un impact organisationnel ;
- Assurer le suivi des travaux du comité d'aide médicale à mourir ;
- S'assurer des communications et de la collaboration avec toutes instances concernées, notamment les chefs de départements et la direction des soins infirmiers, pour l'évaluation de la qualité ;
- Contrôler, coordonner et soutenir les travaux des sous-comités locaux ;
- Faire des recommandations au Comité exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS ;
- Transmettre le procès-verbal des réunions au Comité exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

7.4 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES POUR L'ANNÉE 2021-2022

- Partager les bonnes pratiques et transmettre les informations pertinentes à l'exécutif du CMDP dans une perspective d'amélioration continue CIUSSS.
- Partager les difficultés recensées par les comités locaux afin de déterminer si une étude globale est nécessaire.
- Déposer toutes les études réalisées sur un accès commun CIUSSS.
- Inciter les sous-comités moins actifs à relancer leurs activités et à tenir des réunions plus régulières.

7.5 BILAN DES ACTIVITÉS

Le comité s'est réuni six fois depuis l'été 2021, soit les :

- 21 septembre 2021
- 16 novembre 2021
- 11 janvier 2022
- 8 mars 2022
- 12 avril 2022
- Une dernière aura lieu le 31 mai 2022

7.6 ORGANIGRAMME

L'organigramme est constitué de (Voir annexe 4) :

Trois sous-comités :

- Sous-comité : Comité de coordination des CDTC (comité de diagnostic et de traitement des cancers). Dre Annie Ébacher, présidente. Le sous-comité n'a pas tenu de rencontre.
- Sous-comité : Soins de fin de vie. Dr Robert Masse, président. Le sous-comité s'est réuni deux fois, soit le 16 février 2022 et le 23 mars 2022.
- Sous-comité : Comité de médecine transfusionnelle. Dr Pierre-Aurèle Morin, président. Le sous-comité s'est réuni deux fois, soit le 26 octobre 2021 et le 8 février 2022.
- Sous-comité : Comité d'anticoagulothérapie. Dr Donald Echenberg, président. Le sous-comité s'est réuni deux fois, soit le 30 novembre 2021 et le 8 mars 2022.

Sept (7) comités locaux :

- Haute-Yamaska, président à venir
 - Six sous-comités locaux
- CHUS, Dre Nathalie McFadden, présidente
 - 18 sous-comités
- La Pommeraie, Dre Marie-Christine Rivest, présidente
- CSSS-IUGS, VSF, HSF, CRE, CRDITED, CJE, CRDE, Dr Benoit Heppell
 - Cinq sous-comités locaux
- Granit, Dre Michèle Brochu, présidente
- Magog/Coaticook, Dr Luc Larrivée, président
- Des Sources, Dre Paméla Viens, présidente en congé de maternité remplacé par Dr Tristan Adel St-Germain

7.7 AVIS OU RECOMMANDATIONS ÉMIS AU COURS DE L'ANNÉE

Recommandations :

Le comité a adressé sept recommandations au Comité exécutif du CMDP du CIUSSS de l'Estrie - CHUS. Celle-ci adressait les points suivants :

- Établir des recommandations claires en accord avec les différents guides de pratique concernant l'arrêt des anticoagulants oraux en préopératoire en vue d'une anesthésie neuraxiale ou d'une épidurale et la reprise postopératoire des anticoagulants ou de la thromboprophylaxie. Une collaboration entre les départements d'anesthésiologie, de pharmacie et le service de médecine interne est souhaitable afin d'harmoniser la pratique et offrir des soins sécuritaires à la clientèle hospitalière.
- Sensibiliser la communauté hospitalière que tel que démontré dans la littérature en biochimie, l'utilisation d'un garrot lors d'un prélèvement sanguin n'est pas associée à une acidose lactique et ne peut lui être attribuable. La recherche active d'une cause (choc, insuffisance hépatique, convulsion, médicaments...) est primordiale et prioritaire et consiste en une urgence médicale qui nécessite une prise en charge rapide dès la réception du résultat puisqu'elle est associée à une mortalité élevée.
- Améliorer l'accès aux conclusions des consultations téléphoniques dans Ariane. Les enjeux semblent importants et inquiétants au niveau des délais de transcription des consultations téléphoniques lorsque celles-ci sont dictées. On observe plusieurs mois de retard. Il est noté aussi que la demande faite aux médecins de taper directement le résultat de la rencontre dans Ariane peut être lourde, avec les moyens technologiques actuels désuets surtout lorsque les consultations

sont longues. Il y aurait-il d'autres alternatives à explorer, comme la reconnaissance vocale par exemple ?

- Améliorer la facilité d'identification des rapports des visites prescrites et activées par le médecin lui-même qui sont difficilement rétractables puisqu'elles n'apparaissent pas dans la grille d'historique des visites du dossier informatisé Ariane.
- Explorer avec la haute administration comment déployer une équipe d'intervention rapide pour le CHUS HD et HF dans le but d'assurer une prise en charge plus rapide d'une détérioration clinique d'un patient sur les étages, afin de diminuer les codes bleus et les admissions non nécessaires aux soins intensifs
- communiquer avec la Direction des Soins infirmiers pour clarifier les responsabilités du personnel infirmier quant à la préparation et l'administration de l'éphédrine sur les étages ainsi que la connaissance du protocole s'il y a lieu
- Que l'infirmière-chef de l'urgence de l'Hôpital Fleurimont étudie et/ou révisé le protocole de la prise en charge d'une hypoglycémie sévère avec le personnel concerné. Au coordonnateur/gestionnaire de lit, de porter à son attention le désir ou la pertinence de garder des lits disponibles malgré le besoin du patient.

Dossiers de coroner et cas sentinelle:

Le Comité a reçu une demande d'étude de la part du coroner :

- Le dossier de coroner 2019-07252 a été étudié par le service de neurologie du CHUS. Les conclusions ont été envoyées au CMDP et sont à l'étude par le comité de fin de soins de vie.

Le Comité a reçu sept demandes d'études de cas sentinelle de la part de Dre Édith Grégoire, DSP adjointe ou de Dre Gagnon, DSP adjointe.

- **Installation de Magog** le dossier a été analysé par le comité de l'évaluation de l'acte. L'étude du dossier a généré une recommandation qui a été adressée au CMDP central.
- **Installation La Pommerai** le dossier a été analysé par le comité local en collaboration avec le service de chirurgie générale et de médecine interne. L'étude du dossier a généré deux recommandations qui ont été adressées au CMDP central.
- **Installation des Sources** le dossier a été étudié par le comité local et a été jugé conforme.
- **Installation Hôpital de Granby** est à l'étude par le comité local.
- **Installation Hôpital BMP** est à l'étude par le comité local
- Installation Fleurimont est en attente de révision par le sous-comité de l'évaluation de l'acte d'urologie.
- **Installation Hôtel-Dieu** est à l'étude à ce jour par le sous-comité de l'évaluation de l'acte soins fin de vie.

7.8 RÉSULTATS OBTENUS EU ÉGARD AU MANDAT OU AUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES FIXÉS POUR L'ANNÉE

Nous avons constaté que l'activité d'évaluation de la qualité de l'acte était très active dans tous les établissements. Plusieurs études par critères explicites sont réalisées.

Bien que chaque comité local transmette des recommandations à l'exécutif du CMDP correspondant, les comités locaux partagent les recommandations avec le comité central afin d'envoyer des recommandations à l'exécutif du CMDP central.

Le suivi de ces recommandations, à savoir si elles ont été approuvées ou non, et la nature des moyens qui ont été déployés sont toujours appréciés. Ceci nous permet en quelque sorte d'évaluer la pertinence de notre travail et nous motive à continuer notre analyse des dossiers. Le tableau des suivis est un outil utile et efficace.

7.9 PERSPECTIVES D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE

Les mêmes objectifs seront poursuivis pour l'année 2022-2023.

De façon spécifique, nous aimerions le développement d'une plateforme accessible aux membres du CIUSSS pour déposer et consulter les études par critères explicites. À notre connaissance, il n'y a pas eu d'avancement à ce sujet.

Cette plateforme faciliterait grandement le partage des connaissances et pourrait inciter les différents centres à répéter certaines études pertinentes à leur milieu.

Pour le moment, la plateforme n'est accessible que sur l'intranet du CHUS, par l'Infocentre. Cette plateforme pourrait certainement être accessible sur l'intranet du CIUSSS. La collaboration du CMDP et de la DSP serait grandement appréciée pour faire avancer ce dossier et concrétiser notre mandat.

De plus, nous voulons faire participer les présidents des sous-comités centraux afin qu'ils puissent partager davantage leurs difficultés et leurs objectifs toujours dans le but d'améliorer la qualité des soins dans notre établissement. Nous prévoyons inviter d'autres présidents dans la prochaine année.

7.10 CONCLUSION

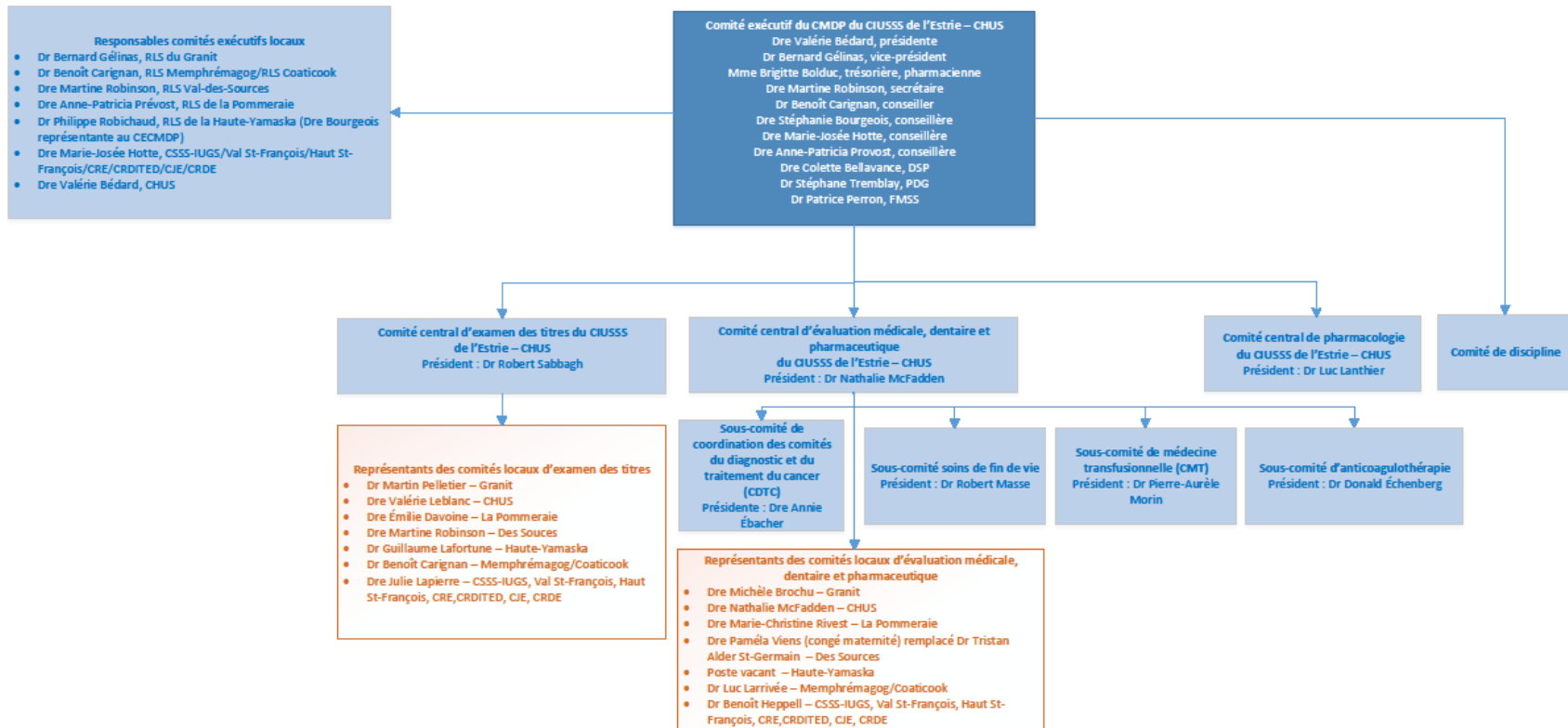
Par notre travail, les membres du comité souhaitent contribuer à l'amélioration de la qualité des soins tout en continuant de développer une excellente collaboration des différentes installations de notre CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Le comité central a prévu un calendrier de six rencontres pour la prochaine année. Ces rencontres auront lieu via la plate-forme TEAMS.

ANNEXE 1 – ORGANIGRAMME DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CMDP DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS



ORGANIGRAMME – CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS 2020-2021



**COMITÉ DE PHARMACOLOGIE
DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS**

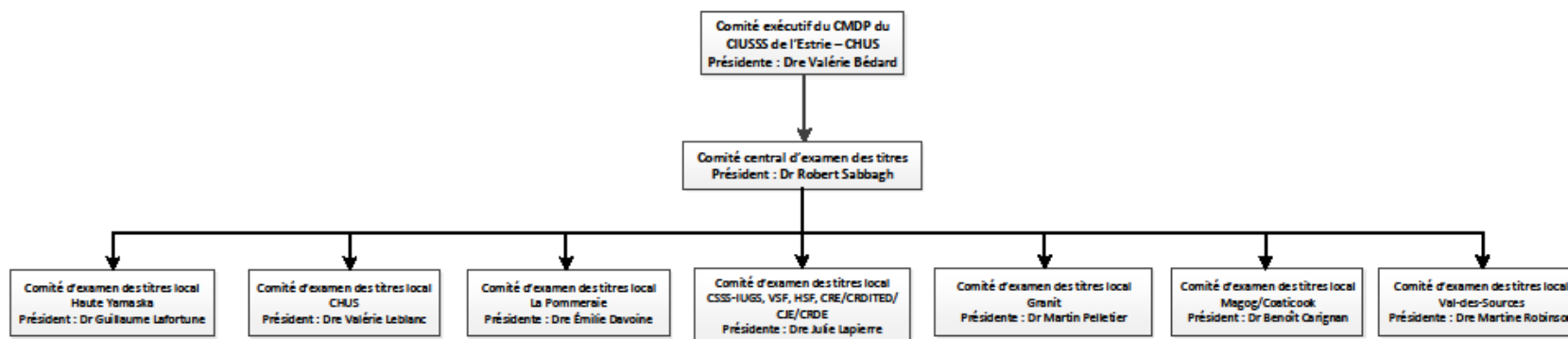
Président : Dr Luc Lanthier

Membres : M. Patrice Lamarre
Mme Mélanie Lacerte
Mme Geneviève Duplain-Cyr
Mme Christine Hamel
M. René Thibault
Mme Armelle Apter
M. Ghislain Bérard
Dr Jean-François Castilloux
Dre Hassiba Chebbihi
Mme Marie-Hélène Gauthier
Dr David Dubois

ANNEXE 3 – ORGANIGRAMME COMITÉ D'EXAMEN DES TITRES DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS



Organigramme
Comité central d'examen des titres du CMDP du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

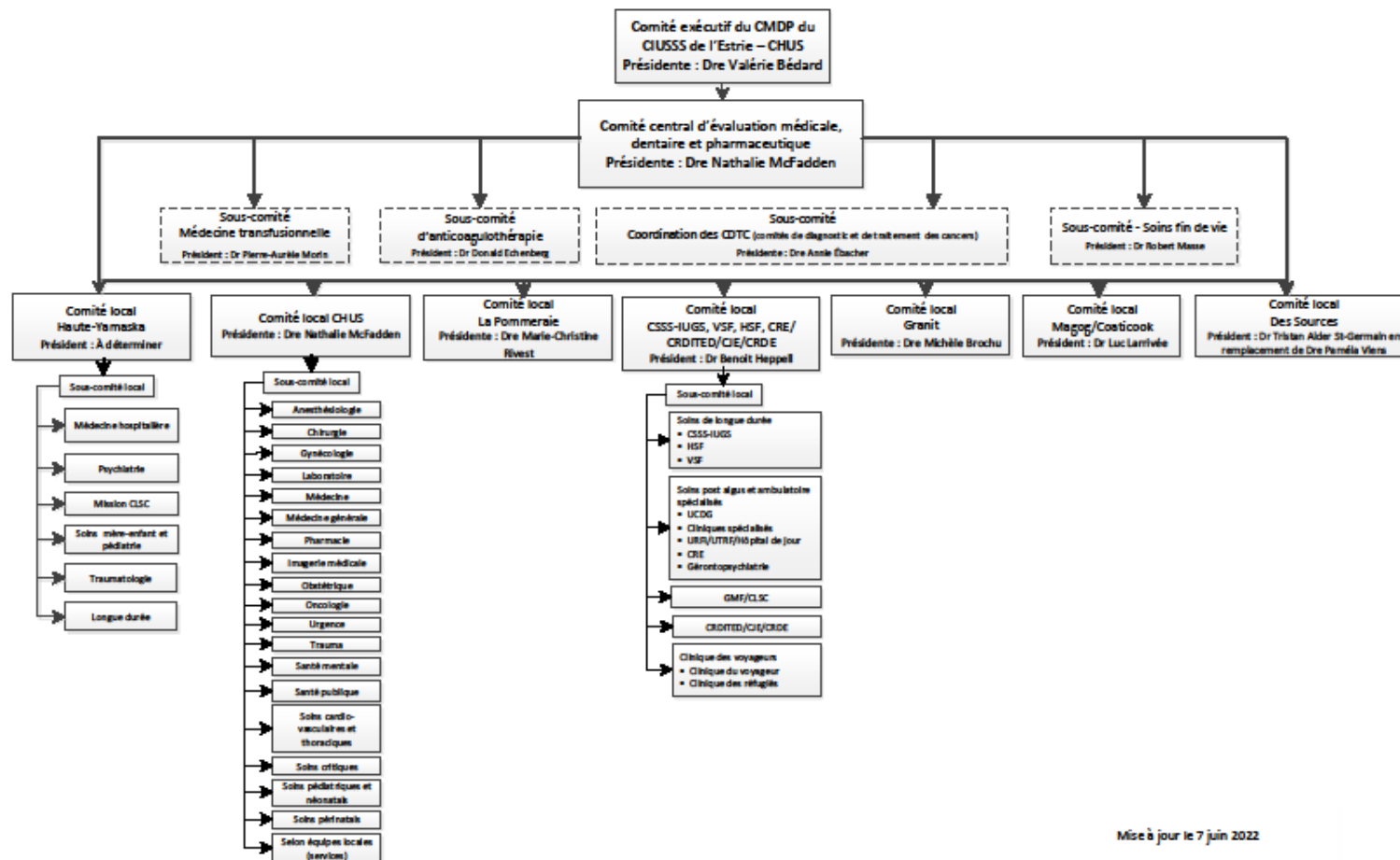


Mise à jour le 23 mars 2021
Approuvé par le comité exécutif

ANNEXE 4 – ORGANIGRAMME DU COMITÉ DE L'ÉVALUATION MÉDICALE, DENTAIRE ET PHARMACEUTIQUE



Organigramme
Comité central d'évaluation médicale, dentaire et pharmaceutique
du CMDP du CIUSSS de l'Estrie - CHUS



Mise à jour le 7 juin 2022